



**Syndicat National FORCE OUVRIERE
Des Finances Publiques**

SECTION HAUTE-GARONNE

Compte rendu du CTL du 17 janvier sur l'emploi

Ce CTL était le premier dans la nouvelle configuration. Depuis cette année, seules les organisations syndicales votent pour émettre un avis. Nous avons choisi de siéger afin de faire acter notre position défavorable à la suppression des 28 emplois dans notre direction. La section CGT Finances était également présente.

La commission a été précédée d'une réunion d'information concernant la mise en place de TAGERFIP en remplacement des deux anciens systèmes (ORE et TSM).

Comme nous l'avions pressenti, après lecture de nos déclarations liminaires respectives, nous avons eu droit à un diaporama nous expliquant les nouvelles méthodes et nous rappelant le départ des agents de la DISI. Nous avons indiqué que le CTL n'ayant pas émis d'avis, il nous paraissait surprenant d'apprendre que les chefs de services du département étaient déjà informés des suppressions, tous ayant reçu par mel les documents supports au CTL.

TAGERFIP ne prenant en compte qu'un nombre entier de postes, l'arrondi de l'ensemble des décimales de l'ORE au niveau de notre direction correspond à 6 postes... que la DRFIP supprime. Sur la direction, 28 postes sont au total supprimés alors que l'année dernière, la direction avait estimé être arrivée aux limites de l'exercice... De nouvelles méthodes assez obscures de calcul, pour certaines défavorables, pour d'autres (comme la « soutenabilité ») favorables cette année, nous ont été expliquées, le tout conduisant à supprimer des emplois. Au cours de la journée, de nombreux exemples de difficultés des services ont été donnés au président sans que la discussion ne permette de faire évoluer sa position.

Deux votes ont été mis en place, l'un sur la mise en place de TAGERFIP, l'autre concernant les propositions de suppressions faites par l'Administration.

FODGFIP ainsi que la section CGT Finances ont voté contre tant la nouvelle méthode qui conduit à arrondir à l'inférieur et à gommer les errements antérieurs que la proposition de suppressions d'emplois, rappelant que nous attendons plutôt des créations. Nous notons que la Haute-Garonne qui perd des emplois recrutera 24,5 auxiliaires cette année. Le vote unanime « contre » implique une deuxième convocation de l'instance le 26 janvier. Le bureau de la section FODGFIP31 décidera des suites données à cette deuxième convocation.